



ENVIRONNEMENT

Dessignons l'Agglo de demain

Avec pour objectif de tracer les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) entre dans une phase de concertation.

Publié le 6 novembre 2024

Si les grandes conclusions de l'enquête "*Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain*" ont permis d'affiner le document, l'Agglo continue d'enrichir son document de planification, le SCoT, par le biais d'une phase de **concertation à l'attention des habitants**.



Le **SCoT** est un document de planification qui englobe les 23 communes de l'Agglomération Grand Paris Sud, soit plus de 357 000 habitants.

Dans la perspective d'un développement durable, il **définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années**. L'un de ses principaux objectifs est de préserver un équilibre entre développement et urbanisation, d'une part et la protection des ressources, d'autre part.

Le SCoT est aussi garant de la cohérence des politiques publiques. Véritable outil stratégique, il **aide à préparer l'avenir et à maîtriser les évolutions futures du territoire**. L'enjeu est donc d'importance, puisqu'il s'agit de déterminer des choix d'aménagements qui nous concernent tous, et ce jusqu'en 2040.

Votre avis compte

Grand Paris Sud continue d'enrichir son document de planification, le SCoT, par l'intermédiaire d'une phase de concertation à l'adresse des habitants. Elle se traduit par l'organisation d'**une réunion publique** en partenariat avec la Ville de Corbeil-Essonnes et les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.



On vous donne rendez-vous !

Mercredi 27 novembre à 18h – Hôtel de Ville de Corbeil-Essonnes.

Pour participer, l'inscription est conseillée. Veuillez vous rendre sur la plateforme participer.grandparissud.fr.

Pour mémoire, le **SCoT de Grand Paris Sud s'articule autour de trois éléments-clés** :

- une transition sociale et écologique et un développement tourné vers un nouveau modèle urbain ;
- l'affirmation de Grand Paris Sud dans la grande couronne parisienne en tant que porteuse de projets nationaux et internationaux ;
- l'évolution de notre territoire vers une ville complète qui promeut le bien vivre.

Comment vous exprimer et échanger ?

lors des **réunions publiques** et **marches exploratoires** (dates ci-dessus) ;
via un **registre aux accueils de l'Agglomération** :
d'Évry-Courcouronnes – 500, place des Champs Élysées, 91000 Évry-Courcouronnes,
de Lieusaint – allée de la Citoyenneté, 77127 Lieusaint.

via l'**adresse mail** scot@grandparissud.fr.